

**PROCES VERBAL D'ESSAIS ET DE RECONDUCTION N° SD 01 00 80 F**  
**ADDITIF N°6 AU PROCES VERBAL D'ESSAIS N° SD 01 00 80**

DEMANDE PAR : **DORMAKABA France SAS**  
**2-4 RUE DES SARRASINS**  
**94046 CRETEIL CEDEX**

OBJET : Dispositif Actionné de Sécurité.  
Essais de conformité à la norme NFS61937 de décembre 1990 + Annexe A fiche XIV + Amendement 1 de 2006 et Reconduction du procès-verbal initial n° SD 01 00 80 du 30/11/2001 et ses additifs A du 03/09/2002, B du 30/09/2004, C du 07/12/2006, D du 20/04/2007 et E du 19/12/2011

N° D’AFFAIRE : 481 3042 16 0018

DENOMINATION TECHNIQUE : Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours

FABRICANT : DORMAKABA

REFERENCE(S) PRODUIT(S) : TV200

Date du présent procès verbal d’essais : le 21 Septembre 2018  
Le procès verbal d’essais comporte : 10 pages  
Destinataires : Demandeur  
CNPP

**VISA DU CHARGÉ D’ESSAI** :

**CACHET & SIGNATURE  
DU DIRECTEUR** :

Groupe CNPP  
LPMES  
Laboratoire Dispositifs Actionnés de Sécurité  
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation  
Chef de Service  
Thomas SAUVAGE  
Signature électronique

*La durée de validité du présent procès verbal d’essais est de 5 ans, à compter de la date de sa signature sous réserve qu’aucune modification ne soit apportée à l’appareil. Cette validité pourra être reconduite sur demande du constructeur.*

## SOMMAIRE

1. **Objet**
2. **Demande du client**
3. **Identification**
  - 3-1 Dossier technique
  - 3-2 Descriptif technique
4. **Condition de mise en œuvre**
5. **Résultats des essais**
  - 5-1 Vérifications selon la norme NF S 61-937 de déc. 1990
  - 5-2 Vérifications selon l'annexe A - fiche XIV
6. **Observations**
7. **Conclusion**

*Sauf indications spécifiques contraires dans ce rapport, pour les résultats de mesure, pour déclarer la conformité, ou non, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.*

## 1. OBJET

Vérification de la conformité du produit présenté à la norme NF S 61-937 relative aux dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S.) de décembre 1990, à son annexe A fiche XIV et à son amendement 1 de décembre 2006.

## 2. DEMANDE DU CLIENT

La demande consiste à vérifier la conformité du produit TV200, suite à une modification du produit : une carte relais DAS est ajoutée afin de proposer un fonctionnement bitension 24/48Vdc.

Cette évaluation permet également de reconduire la validité du premier PV pour une période de 5 ans.

## 3. IDENTIFICATION

- Date de réception du matériel : le 12/04/2018
- Date de réception du dossier technique : du 12/04/2018  
au 02/07/2018
- Date des essais et vérification : du 06/06/2018  
au 02/07/2018
- Référence(s) produit(s) présenté(s) au laboratoire : TV200

### 3.1. DOSSIER TECHNIQUE

Le produit présenté au laboratoire est conforme à la documentation et aux plans présentés dans le dossier technique :

Référence(s) produit(s)	Nomenclature - Liste de plans N° / Indice / Date
TV200	Nomenclature : Stückliste TV200 Export 35552002150 Plans TV200 – 02/07/2018

### 3.2. DESCRIPTIF TECHNIQUE

Le TV200 est un dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours, fonctionnant sous 24Vdc ou 48Vdc en rupture.

Il se présente sous la forme d'une ventouse bi-tension 24/48Vdc, à installer en applique sur une porte battante.

La ventouse fonctionne en rupture de courant (position d'attente : collée).

Référence de l'électroaimant : Conception DORMAKABA Réf : TV200 (24V)

## 4. **CONDITION DE MISE EN OEUVRE**

Le dispositif de verrouillage électromagnétique doit être installé selon les spécifications portées dans les notices de pose et de raccordement :

Référence du produit	Notice de pose et de raccordement N° / Indice / Date
TV200	TV200 FCA 19 de 09/2018

## 5. RESULTATS DES ESSAIS

### 5.1. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937 de déc. 1990

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
<b>3.</b>	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b>	
<b>3.1</b>	Le passage à la position de sécurité constitue la fonction prioritaire du D.A.S.	Conforme
	Toute fonction supplémentaire ne doit pas affecter le passage en position de sécurité	Sans objet
	Tout ordre de télécommande ou d'autocommande doit entraîner le passage en position de sécurité.	Conforme
<b>3.2</b>	Un D.A.S. ne doit pas quitter sa position de sécurité sans ordre.	Conforme
<b>3.3</b>	Un D.A.S. ne doit pas délivrer d'ordre.	Conforme
	Présence d'un D.A.D.	Sans objet
<b>3.4</b>	L'énergie de contrôle doit être extérieure au D.A.S.	Sans objet
	Les contacts doivent être libres de potentiel.	
	Les contacts doivent être du type inverseur.	
<b>3.5</b>	Verrouillage de la position de sécurité.	Conforme
	Déverrouillage obtenu par déformation irréversible.	
<b>3.6</b>	Energies de déblocage et de réarmement extérieures.	Conforme
<b>3.7</b>	Chaleur sèche 1 heure à 70°C.	Conforme
<b>3.8</b>	Durée de passage en position de sécurité inférieure à 30 secondes.	Conforme
<b>3.9</b>	Défaillance de la télécommande.	Sans objet
	Défaillance de l'autocommande.	Sans objet
<b>3.10</b>	Réarmement inopérant suite à une autocommande.	Sans objet
<b>3.11</b>	Servomoteur de réarmement.	Sans objet
<b>3.12</b>	Réarmement télécommandé.	Sans objet
<b>3.13</b>	Energie de déverrouillage prélevable sur l'énergie de réarmement.	Conforme
<b>3.14</b>	Surveillance de l'alimentation de sécurité pour un D.A.S. autonome.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S.</b>	
	Protection contre la corrosion.	Conforme Repris du rapport SD 01 00 80 + additifs
4.1	<b>MECANISMES</b>	
4.1.1	Protection des pièces lubrifiées.	Conforme Repris du rapport SD 01 00 80 + additifs
4.1.2	Action du desserrage.	Sans objet
4.1.3	Vérification des positions des dispositifs de contrôle.	Sans objet
4.1.4	Couples et forces de frottement.	Sans objet
4.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S.</b>	
4.2	<b>MATERIELS ELECTRIQUES</b>	
4.2.1	Vérification de la classe III au sens de la NFC 60950.	Conforme Déclaration du 07/06/2018
4.2.2	Disposition de construction entre les circuits TBTS et les autres équipements électriques.	Conforme Déclaration du 07/06/2018
4.2.3	Vérification IP42 au sens de la NF EN 60529.	Conforme Repris du rapport SD 01 00 80 + additifs
4.2.4	Dispositif de connexion principal.	Conforme
4.2.5	Séparation et repérage du dispositif supportant la TBTS.	Conforme
4.2.6	Dispositif d'arrêt de traction.	Sans objet
4.2.7	Fil incandescent à 960°C selon NF EN 60695-2-11.	Conforme Repris du rapport SD 01 00 80 + additifs
4.2.8	Caractéristiques des contacts de position.	Sans objet
4.2.9	Type de câblage.	Conforme
4.2.10	Séparation physique des circuits TBTS et BT.	Sans objet
4.2.11	Indépendance des circuits de contrôle.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S</b>	
4.3	MATERIELS PNEUMATIQUES	
4.3.1	Canalisation pneumatique en cuivre ou en acier inoxydable.	Sans objet
	Raccord du type métal contre métal.	
4.3.2	Tiges des vérins rentrées ou protégées en position d'attente.	Sans objet
4.3.3	Résistance à une pression interne de 60 bar.	Sans objet
	Pression d'épreuve à 90 bar.	
5.	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
5.1	ENTREE DE TELECOMMANDE PAR CABLE D'ACIER	
5.1.1	Télécommande par traction sur câble d'acier (« tirez-lâchez »).	Sans objet
	- Force de traction maxi 10 daN.	
	- Course du câble maxi 30 mm.	
	- Valeurs déclarées par le constructeur.	
5.1.2	Câble entraîné par énergie intrinsèque du DAS.	Sans objet
	- Maximum acceptable de la force de résistance dynamique à l'entrée de la ligne de télécommande	
	- Course du câble.	
	- Force nécessaire au réarmement < 100 daN.	
	- Valeurs déclarées par le constructeur.	
5.1.3	Résistance de l'entrée de télécommande et de l'attache-câble à une traction de 300 daN.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
5.2	ENTREE DE TELECOMMANDE ELECTRIQUE	
5.2.1	Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique.	
	-Tension de télécommande 24V ou 48V continu.	Conforme
	- Puissance absorbée sous la tension nominale.	Conforme
- Valeurs déclarées par le constructeur .	Conforme	
5.2.2	Tolérances des tensions $0,85U_c < U_c < 1,2U_c$ .	Conforme
5.2.3	Critère de qualification du début, de la durée et de la fin d'un ordre en entrée de télécommande.	
	- Télécommande à émission.	Sans objet
	- Télécommande à rupture.	Conforme
5.2.4	Télécommande du type impulsif $t < 1$ sec.	Conforme
5.	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
5.3	ENTREE DE TELECOMMANDE PNEUMATIQUE	
5.3.1	Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique.	
	- pression minimale	Sans objet
	- volume de gaz	
- valeurs déclarées par le constructeur.		
5.3.2	Compatibilité des entrées de télécommande avec les sorties des dispositifs de commande.	
	- Pression de déverrouillage $\leq P_c - 0,4 P_c$ .	Sans objet



ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
<b>6.</b>	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE D'ALIMENTATION</b>	
<b>6.1</b>	ENTREE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE	
<b>6.1.1</b>	Caractéristiques de l'entrée d'alimentation.	
	- Tension d'alimentation.	Sans objet
	- Puissance absorbée sous la tension nominale.	Sans objet
	- Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
<b>6.1.2</b>	Tolérance de la tension d'alimentation : $-0,85 U_a < U_a < 1,2 U_a$ .	Sans objet
<b>6.2</b>	ENTREE D'ALIMENTATION PNEUMATIQUE	
	Pression minimale	Sans objet
	Volume de gaz	
	Valeurs déclarées par le constructeur.	
<b>8.</b>	<b>IDENTIFICATION ET INFORMATIONS</b>	
<b>8.1</b>	Plaque signalétique.	Conforme
<b>8.2</b>	Appareil conforme au procès verbal d'examen et d'essai.	Conforme
<b>8.3</b>	Notice d'assemblage.	Conforme
<b>8.4</b>	Conditions extrêmes de mise en oeuvre.	Conforme

**5.2. VERIFICATIONS SELON L' ANNEXE A - Fiche XIV**

**« Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue secours »**

ARTICLE DE LA NORME	OBJET		CONSTATATIONS
2.	Fonction	Evacuation	Conforme
3.	Position de sécurité	Issue déverrouillée	Conforme
4.	Position d'attente	Issue verrouillée	Conforme
5.	Mode de commande	Télécommandé, télécommandé et autocommandé	Télécommandé
	Mode de fonctionnement	A énergie intrinsèque	Conforme
6.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b>		
	Obligations	Télécommande par interruption directe de la tension d'alimentation du déclencheur électromagnétique.	Conforme
	Options de sécurité	Contact de position de sécurité	Sans objet
Contact de position d'attente		Sans objet	
7.	<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES</b>		
7.1	Le passage automatique en position de sécurité du dispositif de verrouillage doit se faire en un temps inférieur à 1 seconde.		Conforme
7.2	Passage en position de sécurité en appliquant une force de 100 daN		Conforme

**6. OBSERVATIONS**

- Plans et nomenclature en Allemand.

**7. CONCLUSION**

Le dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours TV200 présenté par la société DORMAKABA est conforme aux exigences de la norme NF S 61-937 de décembre 1990 + annexe A fiche XIV + amendement 1 de décembre 2006.



**PROCES VERBAL D'ESSAI N°SD 01 00 80 A  
additif n° 1 au procès verbal n° SD 01 00 80**

**06 SEP. 2002**

**DEMANDE PAR** : DORMA  
30/32 Rue du Morvan  
F- 94633 Rungis Cedex

**OBJET** : Essais privés effectués selon la norme  
NFS 61-937 de décembre 1990

**DOSSIER ENREGISTRE SOUS  
LE NUMERO** : 481 04 02 026

**DENOMINATION TECHNIQUE** : Dispositif de verrouillage électromagnétique  
pour issue de secours

**CONSTRUCTEUR** : Dorma

**REFERENCE COMMERCIALE** : TV 200

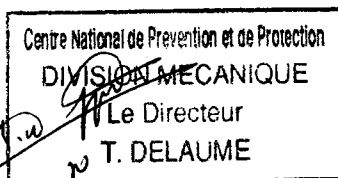
Date du présent procès verbal d'essai : 30 Août 2002

Le présent procès-verbal comporte : 2 pages  
Destinataires: Constructeur (1 exemplaire)  
CNPP (2 exemplaires)

**VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI** :

M. WEIPPERT

**SIGNATURE & CACHET  
DU DIRECTEUR** :





**PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80 A**  
**Additif n° 1 au procès verbal n° SD 01 00 80**

**06 SEP. 2002**

**OBJET** : Demande de variante

**DESCRIPTION DE LA VARIANTE**

La variante consiste en un changement de tension du verrou. Le modèle actuel en 48 Vcc (cf. procès verbal SD 01 00 80 du 30/11/01) peut être dorénavant fabriqué en 24 Vcc.

Les autres caractéristiques techniques de ces 2 versions sont identiques.

**CONCLUSION**

La variante ci-dessus n'est pas de nature à remettre en cause les essais réalisés précédemment, le dispositif de verrouillage électromagnétique pour issues de secours présenté par la société **DORMA** sous la référence **TV 200** est conforme aux exigences de la norme NF S 61-937 de décembre 1990.



**PROCES VERBAL DE RECONDUCTION**  
Additif N° 5 au procès verbal N° SD 01 00 80

**N° SD 01 00 80 E**

Cette reconduction concerne un procès verbal d'essais relatif à un  
Dispositif Actionné de Sécurité au sens de la norme NF S 61-937.

**ESSAIS DES MECANISMES**

DEMANDE PAR : **DORMA France S.A.S**  
**42, rue Eugène Dupuis**  
**Europarc**  
**94046 Créteil**

OBJET : Dispositif Actionné de Sécurité  
Essais de conformité à la norme  
NF S 61-937 de décembre 1990.

N° D'AFFAIRE : 481 3042 11 0040

DENOMINATION TECHNIQUE : Dispositif de verrouillage  
électromagnétique pour issue  
de secours.

CONSTRUCTEUR : **DORMA**

REFERENCE DES PRODUITS : TV 200

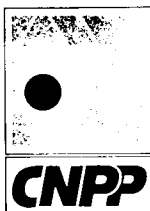
Date du présent procès verbal d'essai : le 19 décembre 2011  
Le procès verbal d'essai comporte : 1 page  
Destinataires : Constructeur  
CNPP

**VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI :**

**CACHET & SIGNATURE  
DU DIRECTEUR :**

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon  
DFE - Laboratoire Extinction Manuelle et  
Dispositifs Actionnés de Sécurité  
Pour le Directeur et par délégation  
Le Chef de service  
  
M. WEIPPERT  
Signature électronique

*Le procès verbal de référence, et ses éventuels additifs, est reconduit pour une  
nouvelle période de 5 ans, soit une validité jusqu'au **30 novembre 2016**.*



**PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80**

DEMANDE PAR : DORMA France  
30/32 rue du Morvan  
Silic 32  
94 633 Rungis cedex

OBJET : Essais privés effectués selon la norme  
NFS 61937.

DOSSIER ENREGISTRE SOUS  
LE NUMERO : 48 110 01 10 67

DENOMINATION TECHNIQUE : Dispositif de verrouillage électromagnétique pour  
issue de secours.

CONSTRUCTEUR : DORMA

REFERENCE DU PRODUIT : TV 200

Date du présent procès verbal d'essai : 30 Novembre 2001

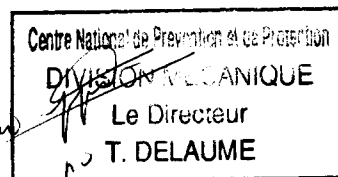
Le procès verbal d'essai comporte : 15 pages

Destinataires : Constructeur (1 exemplaire)

CNPP (2 exemplaires)

VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI : M. W -

M. WEIPPERT



CACHET & SIGNATURE  
DU DIRECTEUR :

*La durée de validité du présent procès verbal d'essai est de 5 ans, à compter de la date de sa signature, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'appareil. Cette validité pourra être reconduite sur simple demande du constructeur.*



## I. OBJET

Essais réalisés conformément à la norme NFS 61937 relative aux dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S.) de décembre 1990.

## II. IDENTIFICATION

### II-1 DOSSIER TECHNIQUE

Les plans et nomenclatures sont conservés au laboratoire sous le numéro 48 110 01 10 67.

### II-2 DESCRIPTIF TECHNIQUE

Le TV 200 est un dispositif de verrouillage pour issue de secours, adapté pour des portes à 1 vantail et à 2 vantaux, à simple action. Le TV 200 permet un montage en applique sous linteau ou sur son étréquerre de montage pour porte à fleur.

Le dispositif se compose de deux parties :

- le verrouillage se fixant sur le dormant,
- la contreplaque se fixant sur l'ouvrant.

Le verrouillage est composé de :

- Un ensemble de 4 ventouses électromagnétiques, solidaires d'un bloc métallique permettant le réglage du parallélisme entre le dispositif de verrouillage et sa contreplaque, ce réglage s'effectuant par 2 vis situées au milieu des ventouses centrales (à l'aide d'une clé six pans de 3),
- 1 platine électronique permettant la gestion du TV 200,
- 1 contact de position porte fermée,
- 1 contact anti-sabotage du capot.

La contre plaque est composée de :

Deux plaques métalliques reliées en leur centre par un silent-bloc, l'une assurant la fixation, l'autre la liaison avec le dispositif de verrouillage. Le silent-bloc assure le parfait parallélisme avec le dispositif de verrouillage, ainsi que le pivotement de la plaque de liaison afin d'assurer la mise en place aisée de la plaque de fixation. La plaque de liaison est maintenue parallèle à la plaque de fixation grâce à une goupille mécanindus.



**PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80**

---

Descriptif de fonctionnement

Le TV 200 est un dispositif de verrouillage, fonctionnant à rupture d'alimentation, sous une tension de 48 VDC, puissance maximum 3 W.

En cas de rupture d'alimentation, le verrouillage électromagnétique est immédiatement désolidarisé de sa contre plaque, permettant ainsi la libération de l'issue de secours.

**II-3 EXAMEN**

Conforme à la description et aux plans du constructeur déposés au laboratoire.





### III. EXTENSION

#### DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES

TYPE DE D.A.S.	: Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours
FONCTION	: Evacuation
POSITION DE SECURITE	: Issue déverrouillée
POSITION D'ATTENTE	: Issue verrouillée
MODE DE COMMANDE	: Télécommandée
MODE DE FONCTIONNEMENT	: A énergie intrinsèque

#### CARACTERISTIQUES GENERALES

##### OBLIGATIONS :

- ☞ Télécommandé par interruption directe de la tension d'alimentation du déclencheur électromagnétique : Correct

##### OPTION DE SECURITE :

- ☞ Contact de position de sécurité : Correct par contact à potentiel libre ☞  
Contact de position d'attente : « porte ouverte / porte fermée »

#### PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- ☞ Temps de passage en position de sécurité inférieur à 1 seconde : Correct  
☞ Ouverture à 100 daN : Correct



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
3.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b>	
3.1	Le passage à la position de sécurité constitue la fonction prioritaire du D.A.S.  Toute fonction supplémentaire ne doit pas affecter le passage en position de sécurité  Tout ordre de télécommande ou d'autocommande doit entraîner le passage en position de sécurité.	Correct  Correct  Correct
3.2	Un D.A.S. ne doit pas quitter sa position de sécurité sans ordre.	Correct
3.3	Un D.A.S. ne doit pas délivrer d'ordre.  Présence d'un D.A.D.	Correct  Sans Objet
3.4	L'énergie de contrôle doit être extérieure au D.A.S.  Les contacts doivent être libres de potentiel.  Les contacts doivent être du type inverseur.	Correct  Correct  Correct
3.5	Verrouillage de la position de sécurité.  Déverrouillage obtenu par déformation irréversible.	Correct  Correct
3.6	Energies de déblocage et de réarmement extérieures.	Correct
3.7	Chaleur sèche 1 heure à 70°C.	Correct
3.8	Durée de passage en position de sécurité inférieure à 30 secondes.	Correct
3.9	Défaillance de la télécommande. Défaillance de l'autocommande.	Sans Objet
3.10	Réarmement inopérant suite à une autocommande.	Sans Objet
3.11	Servomoteur de réarmement.	Sans Objet
3.12	Réarmement télécommandé.	Correct
3.13	Energie de déverrouillage prélevable sur l'énergie de réarmement.	Correct
3.14	Surveillance de l'alimentation de sécurité pour un D.A.S. autonome.	Sana Objet



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S.	
	Protection contre la corrosion	Correct
4.1	MECANISMES	
4.1.1	Protection des pièces lubrifiées	Correct
4.1.2	Action du desserrage.	Sans Objet
4.1.3	Vérification des positions des dispositifs de contrôle	Correct
4.1.4	Couples et forces de frottement	Correct



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S.	
4.2	MATERIELS ELECTRIQUES	
4.2.1	Vérification de la classe III au sens de la NFC 20030.	Correct
4.2.2	Disposition de construction entre les circuits TBTS et les autres équipements électriques.	Sans Objet
4.2.3	Vérification IP42 au sens de la NF EN 60529.	Correct
4.2.4	Dispositif de connexion principal.	Correct
4.2.5	Séparation et repérage du dispositif supportant la TBTS.	Correct
4.2.6	Dispositif d'arrêt de traction	Modèle non équipé
4.2.7	Fil incandescent à 960°C selon NF C 20 455.	Correct
4.2.8	Caractéristiques des contacts de position.	Correct
4.2.9	Type de câblage.	Correct
4.2.10	Séparation physique des circuits TBTS et BT.	Sans Objet
4.2.11	Indépendance des circuits de contrôle.	Correct



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S	
4.3	MATERIELS PNEUMATIQUES	
4.3.1	Canalisation pneumatique en cuivre ou en acier inoxydable.	Sans Objet
	Raccord du type métal contre métal.	Sans Objet
4.3.2	Tiges des vérins rentrées ou protégées en position d'attente.	Sans Objet
4.3.3	Résistance à une pression interne de 60 bar.	Sans Objet
	Pression d'épreuve à 90 bar.	Sans Objet



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
<b>5.</b>	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
<b>5.1</b>	<b>ENTREE DE TELECOMMANDE PAR CABLE D'ACIER</b>	
<b>5.1.1</b>	Télécommande par traction sur câble d'acier (« tirez-lâchez »).  - Force de traction maxi 10 daN.  - Course du câble maxi 30 mm.  - Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet
<b>5.1.2</b>	Câble entraîné par énergie intrinsèque du DAS.  - Maximum acceptable de la force de résistance dynamique à l'entrée de la ligne de télécommande  - Course du câble.  - Force nécessaire au réarmement < 100 daN  - Valeurs déclarées par le constructeur	Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet
<b>5.1.3</b>	Résistance de l'entrée de télécommande et de l'attache-câble à une traction de 300 daN	Sans Objet



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
<b>5.</b>	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
<b>5.2</b>	ENTREE DE TELECOMMANDE ELECTRIQUE	
<b>5.2.1</b>	Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique.  - Tension de télécommande 24V ou 48V continu.  - Puissance absorbée sous la tension nominale.  - Valeurs déclarées par le constructeur.	Correct 48 Volts  Correct  3 watts
<b>5.2.2</b>	Tolérances des tensions $0,85U_c < U_c < 1,2U_c$ .	Correct
<b>5.2.3</b>	Critère de qualification du début, de la durée et de la fin d'un ordre en entrée de télécommande.  - Télécommande à émission.  - Télécommande à rupture.	Sans Objet  Correct
<b>5.2.4</b>	Télécommande du type impulsionnel $t < 1$ sec.	Sans Objet



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE	
5.3	ENTREE DE TELECOMMANDE PNEUMATIQUE	
5.3.1	Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique.  - pression minimale  - volume de gaz  - valeurs déclarées par le constructeur	Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet
5.3.2	Compatibilité des entrées de télécommande avec les sorties des dispositifs de commande.  - Pression de déverrouillage $\leq P_c - 0,4 P_c$	Sans Objet





## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
6.	CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE D'ALIMENTATION	
6.1	ENTREE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE	
6.1.1	Caractéristiques de l'entrée d'alimentation. - Tension d'alimentation. - Puissance absorbée sous la tension nominale. - Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans Objet Sans Objet Sans Objet
6.1.2	Tolérance de la tension d'alimentation : -0,85 Ua < Ua < 1,2 Ua.	Sans Objet



## PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
6.	CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE D'ALIMENTATION	
6.2	ENTREE D'ALIMENTATION PNEUMATIQUE  Pression minimale  Volume de gaz  Valeurs déclarées par le constructeur.	   Sans Objet  Sans Objet  Sans Objet

**PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80**

<b>ARTICLE DE LA NORME</b>	<b>OBJET</b>	<b>CONSTATATIONS</b>
<b>8.</b>	<b>IDENTIFICATION ET INFORMATIONS</b>	
<b>8.1</b>	Plaque signalétique.	Correct
<b>8.2</b>	Appareil conforme au procès verbal d'examen et d'essai.	Correct
<b>8.3</b>	Notice d'assemblage.	Correct
<b>8.4</b>	Conditions extrêmes de mise en œuvre.	Correct

**OBSERVATIONS :**

Les plans et nomenclatures présentés au laboratoire sont en allemand.



**ESSAIS REpondant A LA FICHE I ANNEXE B  
DECLENCHEURS FONCTIONNANT A RUPTURE DE  
COURANT**

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATION
2.1	Chaleur sèche 1h à 70°C	Correct
2.2	Puissance consommée < 3,5 W	Correct
2.3	Indice de Protection IP 42	Correct
2.4	Taux de dispersion compris entre plus et moins 5% des valeurs nominales	Correct
2.5	Fonctionnement garanti pour une impulsion de durée $\geq 0,5$ seconde	Correct
4	Force de rappel comprise entre 10% et 60% de la force de maintien	Correct

## CONCLUSION

Compte tenu des résultats d'essai, le dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours présenté au laboratoire sous la référence TV 200 48V par la société DORMA est conforme aux exigences de la norme NF S 61 937 de décembre 1990.



**PROCES VERBAL DE RECONDUCTION**  
Additif N° 5 au procès verbal N° SD 01 00 80

**N° SD 01 00 80 E**

Cette reconduction concerne un procès verbal d'essais relatif à un  
Dispositif Actionné de Sécurité au sens de la norme NF S 61-937.

**ESSAIS DES MECANISMES**

DEMANDE PAR : **DORMA France S.A.S**  
**42, rue Eugène Dupuis**  
**Europarc**  
**94046 Créteil**

OBJET : Dispositif Actionné de Sécurité  
Essais de conformité à la norme  
NF S 61-937 de décembre 1990.

N° D'AFFAIRE : 481 3042 11 0040

DENOMINATION TECHNIQUE : Dispositif de verrouillage  
électromagnétique pour issue  
de secours.

CONSTRUCTEUR : **DORMA**

REFERENCE DES PRODUITS : TV 200

Date du présent procès verbal d'essai : le 19 décembre 2011  
Le procès verbal d'essai comporte : 1 page  
Destinataires : Constructeur  
CNPP

**VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI :**

**CACHET & SIGNATURE  
DU DIRECTEUR :**



*Le procès verbal de référence, et ses éventuels additifs, est reconduit pour une nouvelle période de 5 ans, soit une validité jusqu'au **30 novembre 2016**.*



Expert en prévention et en maîtrise des risques

**PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 01 00 80 D**  
Additif n°4 au rapport n° SD 01 00 80

DEMANDE PAR: : DORMA France S.A.S  
42, rue Eugène Dupuis  
Europarc  
94046 Créteil

OBJET : Dispositif Actionné de Sécurité  
Essais de conformité à la norme  
NF S 61-937 de décembre 1990.

N° D'AFFAIRE : 481 3042 07 0005

DENOMINATION TECHNIQUE : Dispositif de verrouillage électromagnétique  
pour issue de secours.

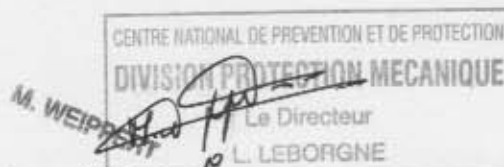
CONSTRUCTEUR : DORMA

REFERENCE DU PRODUIT : TV 200

Date du présent procès verbal d'essai : le 20 avril 2007  
Le procès verbal d'essai comporte : 2 pages  
Destinataires : Constructeur (1 exemplaire)  
CNPP (1 exemplaire)

VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI : *tlw*

CACHET & SIGNATURE  
DU DIRECTEUR :



*Le présent procès verbal additif entre dans la même période de validité de 5 ans du procès verbal d'origine ou de l'éventuel procès verbal de reconduction, soit jusqu'au 30 novembre 2011.*



## 1. OBJET

Vérification de la conformité des produits présentés à la norme NF S 61-937 relative aux dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S.) de décembre 1990, à son annexe A - fiche XIV et à son annexe B - fiche I.

## 2. DEMANDE DU CLIENT

Il s'agit d'une demande de variante du dispositif de verrouillage électromagnétique pour issues de secours.

## 3. DESCRIPTIF DE LA VARIANTE

Le dispositif est équipé pour fournir une information « boucle anti-sabotage ». Cette information, implantée sur le circuit imprimé est composée d'un micro contacteur détectant l'ouverture du capot et d'une résistance de 3,3 k $\Omega$  montée en série. Cette boucle (2 fils) est raccordée au CMSI ou au contrôle anti-intrusion qui traite les alarmes. Cette boucle est indépendante électriquement de tous les autres composants de la carte électronique mais peut provoquer des perturbations de certains équipements du CMSI. La variante du dispositif consiste à remplacer cette résistance de 3,3 k $\Omega$  (soudée) par un strap (soudé). Ce remplacement n'est pas fait systématiquement en usine mais directement par l'intégrateur sur le chantier ou dans ses locaux si la résistance perturbe le fonctionnement de certains équipements.

## 4. CONDITION DE MISE EN OEUVRE

Le dispositif de verrouillage électromagnétique doit être installé selon les spécifications portées dans les notices de raccordement livrées avec le produit :

notice TV 200 24V réf : WN 055713

notice TV 200 48V réf : WN 055714

## 5. CONCLUSION

Cette variante du produit n'est pas de nature à remettre en cause la conformité du dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours aux exigences de la norme NF S 61-937 de décembre 1990 à son annexe A - fiche XIV et à son annexe B - fiche I.